

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Rapport annuel

2005-2006



**Axé sur
l'apprentissage**

Message

du président et de la directrice générale

Voilà déjà 10 ans que l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) fournit des renseignements indépendants conçus pour améliorer l'apprentissage des élèves dans les écoles financées par les deniers publics de l'Ontario. Ces renseignements servent également à aider et à appuyer nos éducatrices et éducateurs remarquables qui favorisent les conditions pour la réussite en matière d'apprentissage continu et la formation de citoyennes et citoyens exemplaires. Cette étape importante nous donne l'occasion de réfléchir à la décennie qui s'est écoulée et de nous réjouir à l'idée de continuer à contribuer à l'amélioration de l'apprentissage des élèves de l'Ontario.

L'OQRE est responsable du programme d'évaluations à l'échelle de la province en Ontario. Son premier test visait à mesurer les habiletés des élèves de 3^e année en lecture, en écriture et en mathématiques. Le programme de l'OQRE comprend maintenant quatre tests administrés à des étapes essentielles de l'éducation des élèves. Des tests sont faits en lecture, en écriture et en mathématiques en 3^e année et en 6^e année, et en mathématiques en 9^e année. En 10^e année, le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) mesure les compétences des élèves en littératie.

Conséquemment, les éducatrices et éducateurs ainsi que les parents peuvent maintenant suivre de près les progrès faits par les élèves dans l'acquisition de ces compétences fondamentales à des étapes clés de leur parcours scolaire.

Au cours des 10 dernières années, l'OQRE a continué d'améliorer ses programmes, d'adopter les nouvelles pratiques exemplaires en évaluations à grande échelle, et d'incorporer la rétroaction des éducatrices et éducateurs, des élèves, des parents et du public. L'apprentissage est au cœur de notre travail et inclut nos efforts pour apprendre de nos pratiques ainsi que de la rétroaction que nous recevons des éducatrices et éducateurs, des parents et du public en général.

Nos tests sont fondés sur *Le curriculum de l'Ontario*, utilisé par toutes les écoles financées par les deniers publics de la province. Ils sont élaborés, conçus et mis à l'essai par les enseignantes et enseignants de l'Ontario. Les éducatrices et éducateurs participent à chaque étape du processus d'évaluation. Les parents et le public peuvent donc être certains que les tests de l'OQRE fournissent une mesure approuvée et fiable de l'apprentissage des élèves de la province.

Les données et les renseignements procurent pour chaque élève les fondements du progrès. Voici l'essence des évaluations à l'appui de l'apprentissage : des évaluations continues qui mesurent les points forts et les domaines à améliorer, et l'utilisation de toutes nos connaissances en éducation afin de fournir aux élèves ce à quoi ils ont droit – une éducation qui leur permette de réaliser pleinement leur potentiel.

Les évaluations à l'appui de l'apprentissage sont au cœur même d'un enseignement et d'un apprentissage de qualité. Elles aident les titulaires de classe à identifier les prochaines étapes de l'apprentissage de leurs élèves et incitent les élèves à s'engager eux-mêmes dans le processus. Les résultats de l'OQRE ont pour but d'apporter un élément clé aux renseignements utilisés par les enseignantes et enseignants pour appuyer l'apprentissage des élèves.

Nous cherchons continuellement à améliorer tous les aspects de notre programme d'évaluations. À cet effet, l'OQRE sollicite les avis professionnels d'un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants ainsi que de spécialistes en mesure reconnus à l'échelle internationale. L'étude indépendante et d'envergure « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout », lancée en 2002, a confirmé nombre des pratiques de l'OQRE, et le groupe de révision a conclu que « l'OQRE a créé des programmes d'évaluations de renommée internationale en éducation. »

Depuis la création de l'OQRE, en 1996, nous avons tenu notre engagement envers les élèves et leur apprentissage, envers les enseignantes et enseignants et autres éducatrices et éducateurs remarquables qui fournissent la clé à l'amélioration continue de l'apprentissage des élèves, ainsi qu'envers les parents et le public. Nous sommes déterminés à continuer de tenir cet engagement au cours des années à venir.

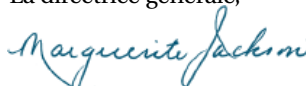
Nous sommes très fiers du travail de pointe accompli par notre excellent personnel et nous nous sentons tous privilégiés de jouer un tel rôle clé dans le système éducatif de la province. L'OQRE a fourni des renseignements de qualité pendant les 10 dernières années qui ont servi de tremplin à l'amélioration de l'apprentissage des élèves. Ensemble, nous continuerons d'apprendre, de nous adapter et de servir – tout en restant axés sur l'apprentissage et la réussite des élèves.

Le président du conseil d'administration,



Charles E. Pascal

La directrice générale,



Marguerite Jackson



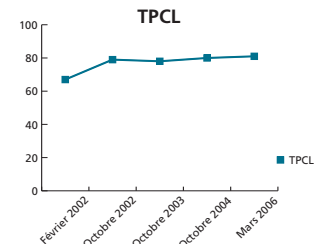
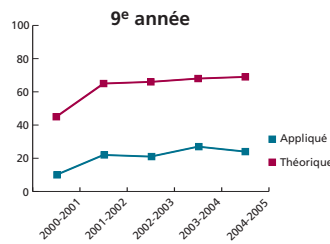
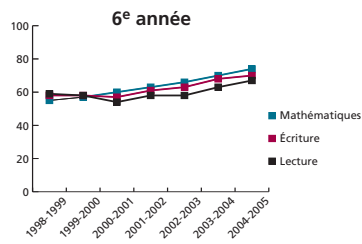
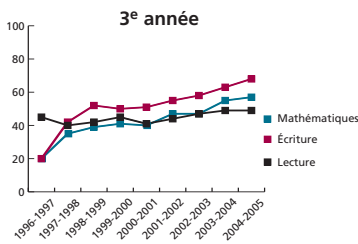
Le personnel de l'école Sainte-Marguerite-d'Youville exploite les données de l'OQRE : Bernard Trébouté, Louise Boivin, Marie Maltais (directrice), Ariane Nolet et Jean Fortier

Les évaluations à l'échelle de la province sont importantes parce qu'elles permettent aux écoles de se situer par rapport aux normes établies dans Le curriculum de l'Ontario.

Martyne Laurin,
directrice, école
Le Petit Prince

Tendances du rendement des élèves

Taux de rendement aux tests



3^e année (cycle primaire)

La première administration du test de 3^e année a eu lieu en avril 1997. Cette année-là, 20 % des élèves ont atteint ou dépassé la norme provinciale en écriture. Depuis, environ 61 000 élèves ont fait le test, qui mesure les habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques qu'ils doivent avoir acquises à la fin de la 3^e année. Les élèves ont fait des progrès continus dans l'acquisition de ces habiletés fondamentales, et en 2004-2005, 68 % des élèves de 3^e année ont atteint ou dépassé la norme provinciale en écriture.

6^e année (cycle moyen)

La première administration du test de 6^e année a eu lieu en mai 1999. Cette année-là, 59 % des élèves ont atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture. Depuis, environ 45 000 élèves ont fait le test, qui mesure les habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques qu'ils doivent avoir acquises à la fin de la 6^e année. Le rendement des élèves s'est progressivement amélioré à cette prochaine étape d'apprentissage, et en 2004-2005, 67 % des élèves de 6^e année ont atteint ou dépassé la norme provinciale en lecture.

9^e année

Le test de 9^e année a eu lieu pour la première fois en 2000-2001 (administré en janvier et en juin). Cette année-là, 45 % des élèves du cours théorique et 10 % des élèves du cours appliqué ont atteint ou dépassé la norme provinciale. Depuis, environ 27 000 élèves ont fait le test, qui mesure les habiletés en mathématiques que les élèves doivent avoir acquises à la fin de la 9^e année. La tendance à l'amélioration du rendement des élèves de l'Ontario s'est maintenue, et en 2004-2005, 69 % des élèves de 9^e année suivant un cours théorique, et 24 % des élèves de 9^e année suivant un cours appliqué ont atteint ou dépassé la norme provinciale.

TPCL

La première administration du TPCL a eu lieu en février 2002. Cette année-là, 67 % des élèves ont réussi le test de compétences linguistiques. Depuis, environ 26 000 élèves ont fait le test de compétences linguistiques, qui mesure les habiletés en lecture et en écriture que les élèves doivent avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9^e année. Les élèves doivent réussir le test de compétences linguistiques ou le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Le taux de réussite du test de compétences linguistiques a augmenté depuis 2002, et en 2005-2006, 81 % des élèves faisant le test pour la première fois l'ont réussi.

Le TPCL administré chaque année montre l'importance accordée à la lecture et à l'écriture comme habiletés fondamentales. La réussite de chaque élève et le bien-être de la société à long terme dépend d'un niveau de littératie élevé.



Des éducatrices et éducateurs de l'Ontario participant au Comité de sélection des copies types : Claude Laurin, Joanne Séguin, Robert Drapeau, Chantal-Christine Gratton, Johanne Brochu et Rhéal Gauthier

Sauf indication contraire, les résultats se rapportent aux élèves et aux écoles de langue française de l'Ontario. Les résultats pour le système éducatif de langue anglaise se trouvent dans la version anglaise de ce rapport.

Le 27 juin 1996 : l'OQRE est créé. La sanction royale est accordée au projet de loi 30, qui exige que tous les élèves des écoles financées par les deniers publics participent aux évaluations provinciales.

Avril 1997 : l'OQRE lance son premier test : 6 600 élèves de 3^e année dans 257 écoles de langue française de la province y participent.

Mai 1997 : le test de mathématiques de 6^e année est administré dans un échantillon de 135 écoles de langue française, où 3 850 élèves y participent.

Mai 1998 : l'OQRE lance sa première initiative dans les écoles secondaires, en mettant à l'essai le Test de mathématiques, 9^e année, à l'échelle de la province, à un échantillon de 3 200 élèves, dans 60 écoles de langue française.

1996

1997

1998

Des évaluations pour l'apprentissage



Assurer la qualité des évaluations

L'étude détaillée « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout », terminée en novembre 2004, a consisté à réviser tous les aspects du programme d'évaluations de l'OQRE. L'étude a confirmé plusieurs des pratiques de l'OQRE et a fait des suggestions d'amélioration. Au cours des deux dernières années, l'OQRE a mis en œuvre les recommandations faites durant la révision, dont celles ci-dessous :

- Implication accrue des enseignantes et enseignants de l'Ontario à toutes les étapes du cycle d'évaluation en participant aux différents comités relatifs aux évaluations, afin d'élaborer, de réviser et de choisir les questions destinées aux tests et de préparer le matériel de notation.
- Des rapports prêts-à-emploi, des rapports des écoles et des conseils scolaires ainsi que des rapports de renseignements sur les items, qui indiquent comment les élèves ont répondu à chaque item du test, sont à la disposition des écoles et des conseils scolaires. Les renseignements contenus dans ces rapports peuvent aider à cibler les efforts lors de l'élaboration de stratégies visant l'amélioration de l'apprentissage des élèves.
- Collecte électronique de données démographiques sur les élèves et de données relatives aux tests entrées électroniquement par les écoles.
- Documents-cadres sur les évaluations à l'intention des éducatrices et éducateurs, donnant des précisions sur les aspects techniques des tests et reliant les habiletés mesurées par les tests aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum.

Ces améliorations assurent que la conception des évaluations de l'OQRE continue de répondre aux normes psychométriques internationales les plus élevées en matière de tests à grande échelle, tout en réduisant la charge administrative du personnel enseignant, des écoles et des conseils scolaires. Les améliorations aident à maintenir la qualité irréprochable du programme d'évaluations de l'Ontario.

À l'appui du milieu éducatif

Les éducatrices et éducateurs de l'Ontario ont exprimé le désir d'avoir plus d'occasions de consulter l'OQRE. En septembre 2004, un Programme de liaison et de soutien aux écoles a été lancé par l'OQRE afin d'augmenter la participation des élèves, des parents, du personnel enseignant et des administratrices et administrateurs des écoles.

L'OQRE invite les intervenantes et intervenants en éducation à participer à des exposés à l'échelle de la province, et entretient une communication continue avec les directions d'école. L'OQRE fournit des occasions aux directions et aux directions adjointes d'école de travailler de concert avec lui afin de mieux comprendre comment utiliser ses données.

Groupe d'experts en psychométrie de l'OQRE : Jeffrey Nellhaus, Deputy Commissioner of Education, Massachusetts Department of Education; Mark Reckase, professeur, Measurement and Quantitative Methods, Michigan State University; Don Klinger, professeur adjoint, Faculté d'éducation, Université Queen's; Barbara Plake, directrice retraitée, Oscar and Luella Buros Center for Testing, et professeure émérite, University of Nebraska-Lincoln; W. Todd Rogers, professeur, Centre for Research in Applied Measurement and Evaluation, Université de l'Alberta; Dany Laveault, professeur, Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa; Richard G. Wolfe, professeur agrégé, département du développement humain et de psychologie appliquée, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto.

Célébrons les cas de réussite des écoles

Chaque année, l'OQRE a le privilège de partager et de célébrer les stratégies d'apprentissage fructueuses des écoles et des conseils scolaires de toute la province.

En 2004-2005, l'OQRE a eu le plaisir de présenter 19 cas de réussite d'écoles qui ont mis sur pied des stratégies pour appuyer la littératie et la numératie, et inciter les élèves à réussir. Neuf écoles ont fait part de leurs stratégies gagnantes pour la 3^e année et la 6^e année, trois écoles pour la 9^e année, et sept écoles administrant le TPCL. Ces écoles représentent divers facteurs géographiques, démographiques et linguistiques. Plusieurs thèmes clés, répondant aux besoins en littératie et en numératie des élèves, sont ressortis des cas de réussite :

Les données de l'OQRE ont contribué à mes pratiques professionnelles en tant que leader en littératie. Je suis chargée de faire la synthèse des résultats [...] en fonction des compétences/des habiletés afin d'établir un plan d'action visant à rehausser le rendement des élèves en ciblant les faiblesses.

- un esprit de collaboration entre les membres du personnel des écoles; Céline Plante, enseignante titulaire (3^e et 4^e années), leader en littératie aux cycles primaire et moyen, Conseil scolaire catholique Franco-Nord. Comité d'élaboration des items, 3^e année, lecture et écriture
- des attentes réalistes et élevées, adaptées aux besoins des élèves et suivies d'interventions ciblant l'amélioration du rendement des élèves;
- des précisions apportées à l'horaire pour assurer un bloc d'enseignement en littératie et en numératie;
- des prises de décision et la planification de l'amélioration à partir des données;
- des initiatives du conseil scolaire pour soutenir les pratiques d'évaluation et d'enseignement.

Mai 1999 : le programme d'évaluations à l'échelle de la province prend de l'ampleur et l'OQRE évalue tous les élèves de 6^e année en lecture, en écriture et en mathématiques.

Octobre 2000 : le TPCL est mis à l'essai, en étant administré à environ 5 500 élèves dans 82 écoles de langue française.

2001 : le premier Test de mathématiques, 9^e année, est administré.

Février 2002 : la première administration officielle du TPCL a lieu. C'est un test obligatoire que tous les élèves du secondaire dans la province doivent réussir afin d'obtenir un DESO.

Novembre 2002 : le conseil d'administration de l'OQRE lance l'initiative de grande envergure « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout » afin de faire réviser ses programmes de façon indépendante.

1999

2000

2001

2002

Évaluations nationales et internationales

L'OQRE coordonne la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales au nom du gouvernement de l'Ontario. Ces évaluations fournissent des renseignements qui aident à établir les priorités en matière d'éducation en Ontario ainsi qu'à l'échelle du Canada, et peuvent donner des idées utiles sur la planification de l'amélioration. Elles permettent de comparer l'apprentissage des élèves de l'Ontario avec celui des élèves du Canada et à l'échelle mondiale. Les évaluations nationales et internationales coordonnées par l'OQRE comprennent :

- Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)
- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)
- Les Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)
- Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) qui remplace désormais le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)
- La Seconde étude sur la technologie de l'information en éducation (SÉTIÉ)



Des enseignantes et enseignants de l'Ontario au centre de notation de l'OQRE : Lahbib Haouari, Chantal Dumont, Julie Rocheleau et Mundari Ernest Ngongo

L'OQRE a plusieurs comités [...] Si vous avez la chance de participer à ces différents comités, vous allez voir comment les tests se construisent, se discutent, les copies types, les évaluations, les alignements, et tout ce que ça prend comme travail.

C'est très intéressant!

Mundari Ernest Ngongo, correcteur du Test de mathématiques, 9^e année, enseignant titulaire de mathématiques, de la 10^e à la 12^e année



De toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenue, c'est sans doute un jeune élève de huit ans, qui se trouve en 3^e année, qui m'a le mieux éclairée sur ce que doit être notre rôle. En effet, il m'a dit : « Montrez-moi à quoi ressemble du bon travail et dites-moi ce qu'il faut faire pour arriver à un tel résultat. » C'est en cela exactement que consiste le rôle de l'OQRE.

Joan M. Green, première directrice générale de l'OQRE : Rapport provincial sur le rendement des écoles de langue française, 1996-1997

2003 : l'étude « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout » comprend les étapes suivantes : recherche et étude, consultation, analyse et synthèse et mise en œuvre.

Mai 2004 : rapport final de l'étude « Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout », qui indique que « l'OQRE a créé des programmes d'évaluation de renommée internationale. »

2004 : des améliorations à la publication des rapports sont mises sur pied. Les écoles et les conseils scolaires reçoivent des rapports prêts-à-l'emploi, contenant des tableaux utiles, visant à informer les parents et les éducatrices et éducateurs du rendement des élèves.

2005 : l'OQRE crée un groupe de spécialistes en mesure et en évaluations à grande échelle, reconnus à l'échelle internationale, afin de valider et de donner des conseils sur les processus psychométriques.

2003

2004

2005

Regard sur l'avenir

En une seule décennie, les pratiques et processus d'évaluation de l'OQRE ont placé ses programmes au premier rang des programmes d'évaluation à grande échelle. Les éducatrices et éducateurs et le public se fient maintenant à l'OQRE pour obtenir des renseignements importants au sujet de l'apprentissage des élèves. En effet, les données de l'OQRE sont des plus informatives.

Les données de l'OQRE permettent aux parents et au personnel enseignant de suivre les progrès faits par les élèves dans l'acquisition des compétences essentielles en lecture, en écriture et en mathématiques à des étapes clés de leur parcours scolaire. Les tests mesurent l'apprentissage des élèves selon les attentes et contenus d'apprentissage du curriculum. Au cours des 10 dernières années, les données de l'OQRE ont montré une tendance à l'amélioration du rendement des élèves dans toutes les matières et toutes les années d'études évaluées.

Mais un organisme qui réussit ne se repose pas sur ses lauriers.

En se souciant de l'avenir, l'OQRE s'est engagé à aider chaque parent et titulaire de classe à comprendre comment utiliser les résultats des tests

à l'échelle de la province. L'objectif est que ces données inciteront la création de nouvelles stratégies d'apprentissage, favoriseront l'innovation en matière d'approches pédagogiques et modifieront les politiques sur l'éducation de façon à permettre aux élèves de réaliser pleinement leur potentiel dans un avenir couronné de succès.

Dans un esprit d'amélioration continue, l'OQRE planifie de perfectionner davantage ses tests. Au début de l'année scolaire 2006-2007, le test de 3^e année sera appelé test « du cycle primaire » et le test de 6^e année test « du cycle moyen ». Ces noms refléteront mieux le fait que les tests de l'OQRE mesurent les connaissances et habiletés cumulatives que les élèves ont acquises à la fin de la 3^e année et de la 6^e année. Les nouveaux noms des tests renforceront aussi le fait que la littératie et la numératie sont pluridisciplinaires et sont des domaines importants à l'échelle de toute l'école – et non la seule responsabilité des titulaires de classes de 3^e année et de 6^e année.

L'OQRE est fier de célébrer une décennie d'appui à l'apprentissage des élèves et anticipe avec plaisir de tirer parti de son passé pour assurer la réussite de l'avenir de nos élèves.

Conseil d'administration de l'OQRE, 2005-2006



Charles E. Pascal
président



Jerry Ponikvar
vice-président



Marguerite Jackson
directrice générale



Evelyn
Bradley



Mariette
Carrier-Fraser



Brian L.
Desbiens



Lorna
Earl



Marilyn
Knox



Anita
Kesavan Srinivasan



Bette M.
Stephenson

Valeurs de l'OQRE

L'OQRE attache de l'importance au bien-être des apprenantes et apprenants et ce, avant tout autre intérêt.

L'OQRE attache de l'importance aux données susceptibles d'engendrer des améliorations et des changements constructifs.

L'OQRE attache de l'importance à l'engagement et aux compétences spécialisées des éducatrices et éducateurs de l'Ontario, et veille à les inclure dans toutes ses activités.

L'OQRE attache de l'importance à la prestation de ses programmes et services en assurant la même qualité en français et en anglais.

Au sujet de l'OQRE

L'OQRE sert de catalyseur pour augmenter la réussite des élèves de l'Ontario en mesurant leur rendement en lecture, en écriture et en mathématiques par rapport à un point de référence commun, le curriculum. En tant qu'organisme autonome du gouvernement provincial, l'OQRE joue un rôle essentiel en administrant des tests à l'échelle de la province à des étapes clés de l'éducation des élèves aux cycles primaire et moyen et au secondaire et en rendant compte des résultats. Les données objectives et fiables obtenues viennent compléter les connaissances actuelles au sujet de l'apprentissage des élèves et représentent un outil d'amélioration important aux niveaux de l'élève, des écoles et de la province.



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

2, rue Carlton, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377
Site Web : www.oqre.on.ca

Rapport des vérificateurs

pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

À l'attention des membres du conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'Office).

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation au 31 mars 2006 et l'état des revenus, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et effectuée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend

Toronto (Ontario)
Le 17 mai 2006

le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous sommes d'avis que ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2006, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes du secteur public.

Horwath Oranation LLP
Comptables agréés

Notes afférentes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'OFFICE

La province de l'Ontario a créé l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (« l'Office ») en vertu de la *Loi sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* en juin 1996. Son objectif visait à rehausser le niveau de responsabilité et à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Ontario au moyen d'évaluations et d'enquêtes fondées sur des données objectives, fiables et pertinentes, ainsi qu'en diffusant en temps opportun au public les renseignements obtenus et les recommandations formulées visant à améliorer le système de l'éducation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes de comptabilité généralement reconnus du Canada, ainsi qu'aux conventions comptables détaillées ci-dessous.

Constatation des produits

- Les versements d'allocation de base venant du ministère de l'Éducation sont comptabilisés sur réception.
- Les autres revenus sont comptabilisés une fois que le service a été rendu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé à des taux et selon des méthodes visant l'amortissement sur la durée de vie utile et se détaille comme suit :

Équipement informatique	3 années	Amortissement linéaire
Mobilier et agencements	5 années	Amortissement linéaire

Dans le cas des immobilisations corporelles acquises ou mises en service au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé à partir du mois suivant la date de mise en service de ces acquisitions.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada, requiert de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif et sur la divulgation d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants de revenus et dépenses de l'exercice. Ces estimations prennent en considération l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement, et tout ajustement nécessaire sera constaté dans les résultats des exercices au moment de la révision de ces estimations.

3. DÉPENSES

Suite au déplacement de la notation du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) de l'automne 2005 au prochain exercice (printemps 2006), il y a eu une baisse dans les dépenses comparativement à l'année précédente.

4. FONDS AFFECTÉ DU CONSEIL

Un Fonds affecté du conseil d'administration a été établi à la suite d'une résolution prise par ce dernier dans le but d'examiner les processus d'évaluation et de rechercher de nouvelles méthodologies en matière d'évaluation à grande échelle afin de maintenir la qualité irréprochable du programme d'évaluation de l'Ontario. Le fonds est actuellement investi dans un compte courant à la Banque Royale du Canada. L'organisme a le pouvoir de garder tout revenu qui n'est pas un financement provincial selon la *Loi sur l'OQRE*, la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes et la *Loi sur l'administration financière*.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
Matériel informatique	769 092 \$	159 962 \$	609 130 \$	266 564 \$
Mobilier et agencements	178 752	83 254	95 498	101 830
	947 844 \$	243 216 \$	704 628 \$	368 394 \$

6. ENGAGEMENTS

L'Office loue des locaux en vertu d'un bail à long terme prenant fin le 31 décembre 2012. Selon les conditions de ce bail, l'Office est tenu d'acquitter un loyer de base annuel pré-établi en fonction des taux de la superficie en pieds carrés plus les frais de fonctionnement et d'entretien.

Les loyers minimaux exigibles relatifs aux baux de location-exploitation pour le matériel de bureau et les locaux pour les cinq prochaines années sont estimés comme suit :

2007	1 113 500 \$
2008	1 090 500 \$
2009	1 067 000 \$
2010	1 086 500 \$
2011	1 107 000 \$
	<u>5 464 500 \$</u>

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers se composent des liquidités, du fonds affecté du Conseil, des comptes débiteurs et créditeurs, ainsi que des charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Office ne s'expose à aucun risque de crédit relatif à ces instruments financiers. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de sa juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments.

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté étant donné que cette information est déjà disponible dans les états financiers présentés.

Rapport financier

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

État de la situation financière 31 mars 2006

	2006	2005
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	8 766 863 \$	6 215 330 \$
Fonds affecté du Conseil (Note 4)	1 930 000	–
Comptes débiteurs	1 277 216	351 047
	11 974 079	6 566 377
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)		
	704 628	368 394
	12 678 707 \$	6 934 771 \$
PASSIF ET EXCÉDENT		
COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 430 808 \$	5 143 202 \$
Fonds de fonctionnement	7 317 899	1 791 569
Fonds affecté du Conseil	1 930 000	–
EXCÉDENT	9 247 899	1 791 569
	12 678 707 \$	6 934 771 \$

État des revenus, des dépenses et de l'excédent pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
REVENUS		
Ministère de l'Éducation Versements d'allocation de base	33 525 809 \$	30 802 870 \$
Autres revenus	528 539	676 104
	34 054 348 \$	31 478 974 \$
DÉPENSES (Note 3)		
Services et frais de location	15 101 017	24 326 654
Salaires, rémunérations et avantages sociaux	9 344 386	8 576 052
Transport et communication	1 566 778	2 408 452
Fournitures et équipements	585 837	414 204
	26 598 018	35 725 362
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	7 456 330	(4 246 388)
EXCÉDENT – DÉBUT DE L'EXERCICE	1 791 569	6 037 957
EXCÉDENT – FIN DE L'EXERCICE	9 247 899 \$	1 791 569 \$